

AVIS N° 047-2024 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2021-2031 A

**Paiement des intérêts semestriels
et remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 25 mars 2024, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50 % 2021-2031 A » pour un montant global net d'impôt de 15 339 843 750 FCFA (quinze milliards trois cent trente-neuf millions huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : Coris Bourse, 01 BP : 6585 Ouagadougou ; Tél : (226) 25 33 14 85 ; Email : corisbourse@coris-bourse.com

Fait à Abidjan, le 21 mars 2024

Le Directeur Général



DIRECTEUR
GENERAL

Birahim DIOUF